



Communiqué de Presse

Revalorisation : on est loin du compte !

Fait inhabituel, *Luc CHATEL* a tenu à participer au CTPM. Le Ministre, insistant sur sa volonté de refonder le dialogue social dans son ministère, est venu proposer « *un pacte de carrière basé sur deux piliers* » : la dynamisation des ressources humaines et l'évolution des rémunérations des enseignants.

Sur le premier point, il affiche une volonté marquée : faire du « *ministère de l'humain* » un « *lieu où s'expriment les talents et les mérites* ». Il propose une gestion plus personnalisée et plus attentive des carrières qui repose non seulement sur une formation initiale élevée mais aussi sur une formation tout au long de la vie. Une attention particulière est annoncée en ce qui concerne la médecine du travail. En la matière, notre ministère est carrent depuis des décennies. Pour le **SE-UNSA**, si une gestion plus personnalisée a du sens pour des collègues rencontrant des difficultés, elle ne doit pas être généralisée et aboutir à une individualisation des carrières fondée sur un mérite subjectif.

Le deuxième pilier de la revalorisation annoncé par le Ministre est **très décevant**.

Il propose à la discussion quatre chantiers :

- débuts de carrière,
- rattrapage salarial pour les cinq premiers échelons,
- reconnaissance de nouvelles missions,
- nouvelles modalités d'avancement de grade avec la création d'un grade supplémentaire pour les enseignants.

Pour le **SE-UNSA**, les primes, indemnités et heures supplémentaires mises en place depuis deux ans ne sauraient constituer une revalorisation. Elles sont la légitime rémunération de travaux effectués en plus par les seuls enseignants qui peuvent y prétendre. Par ailleurs, l'annonce d'une augmentation de cent euros par mois pour les débuts de carrière est dérisoire au regard de l'élévation de deux ans du niveau de formation et des comparaisons européennes.

Pour le **SE-UNSA** le compte n'y est pas. La promesse présidentielle faite à chaque éducateur a créé des attentes légitimes auprès de nos collègues. C'est donc un effort budgétaire conséquent qui doit être fait pour répondre à chacun d'entre eux. La revalorisation ne peut pas se limiter à quelques générations ou à quelques catégories d'enseignants et écarter la grande majorité d'entre eux.

Après deux ans de tergiversations, le cadre des discussions est enfin posé. Le **SE-UNSA** est bien décidé à faire évoluer les premières propositions ministérielles, pour l'heure **très insuffisantes**.

Paris, le 1^{er} octobre 2009
Christian CHEVALIER, Secrétaire Général